



Wallonie

Commune LES BONS VILLERS

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par **PHARMACIE VERSET srl**. Le terrain concerné est situé à Rue Léopold II - 6210 Frasnes-lez-Gosselies et cadastré Division 1 section A n°502 C 3, 502/3.

Le projet consiste en **l'aménagement d'un terrain vague de +/- 500m² en parking** et présente les caractéristiques suivantes : démolition d'une partie du muret sis à l'alignement ; réalisation de 17 emplacements de stationnement pour voitures en dalles gazon et d'un emplacement pour les vélos ; aménagement de l'aire de manœuvre en graviers ; abattage des arbres et arbustes existants et compensation par de la végétation basse ;

Demande soumise à des mesures particulières de publicité en application de l'article D.IV.40 Code du Développement Territorial : **écart au permis d'urbanisation « GONCETTE »** autorisé sous référence 10.142/1L41 et toujours en vigueur relativement à :

1. Art. I : aménagement d'une aire de stationnement perméable ;

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous à l'Administration communale – Service Urbanisme – Place de Frasnes 9 à 6210 Frasnes-lez-Gosselies, les jours ouvrables de 8h30 à 11h45.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. Bastien BIRON, joignable au 071/858.110 ou urbanisme@lesbonsvillers.be, dont le bureau se trouve à l'Administration communale – Service Urbanisme.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 10/01/2024 au 24/01/2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire adressé à l'adresse suivante : Place de Frasnes 1 à 6210 Frasnes-lez-Gosselies
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@lesbonsvillers.be